

Cadre 4: professions et organisation du travail

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Systèmes Industriels et techniques de Communication
- > Code ELP : 4ZoMPROF

Présentation

Un premier volet donnera des outils pour réfléchir à la notion de profession, de groupe professionnel et d'identité professionnelle. Comment les professions se construisent-elles et accèdent-elles à la reconnaissance ? Comment les professionnels sont-ils formés et comment est contrôlé le droit d'accès à la profession ? Comment se définit le professionnalisme ? Comment s'établissent et se défendent l'autonomie d'une profession, sa licence et son mandat ? Quel rôle joue les associations professionnelles (SNE, SLF, Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, SGDL, etc.) ? Comment les professions se définissent-elles les unes par rapport aux autres, sur le mode de la concurrence ou de la division du travail d'expertise ? À quelles conditions des collaborations peuvent-elle s'établir entre des cultures professionnelles différentes ? Ces questions générales, qui sont celles posées par la sociologie des professions, seront appliquées spécifiquement aux différents métiers du livre. Le cours abordera plus spécialement la dimension vocationnelle et désintéressée qui les caractérise, pour en interroger les effets, et amènera à questionner les clivages internes ou polarités observables dans tel ou tel groupe professionnel, en lien avec la division entre pôle de grande production et pôle de production restreinte du champ littéraire, ou selon d'autres principes (par exemple en bibliothèque

conservation/lecture publique ou en librairie selon le type de structure).

Un second volet du cours, appuyé sur la sociologie du travail, abordera la question du travail dans les métiers du livre en donnant quelques éléments sur les statuts d'emploi, sur la réglementation du travail (code du travail, conventions collectives, contrats de travail) et sur les instances ressources (syndicats, délégués du personnel, CHSCT, commissions paritaires, prud'hommes). Ce volet posera enfin la question des conditions de travail (en la reliant aux valeurs de désintéressement et d'engagement qui animent le monde de la culture) : revenus du travail ; rythme du travail et frontières professionnel/privé ; pénibilité et souffrance au travail ; satisfaction au travail ; rapports de pouvoir et marges de manœuvre ; pressions et moyens de résistance.

Objectifs

Ce cours vise à préparer les futurs professionnels à la maîtrise de leur univers de travail en s'appuyant à la fois sur la sociologie des professions et sur la sociologie du travail.

Évaluation

Exercice écrit en séance.